LE SITE GROUPE-VERNON.FR

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site a été créé le 15/01/2024. Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 12/03/2024.

Nous constatons l'apparition dans le paysage d'une nouvelle arnaque ! Le principe est assez simple. Les consommateurs à la recherche d'un prêt immobilier cherchent des informations et laissent leurs coordonnées. Ils sont rapidement contactés par une banque qui leur propose un prêt à un taux intéressant. Pour valider cette offre, ils doivent verser sur un compte le montant de l'apport. Le virement étant fait, la fausse banque disparait du paysage !!!

Nous avons déjà été contactés par plusieurs consommateurs victimes de cette arnaque ! Notre conseil sera simple. En aucun cas, vous n'avez à verser quoi que ce soit à la banque qui va vous faire le prêt ! Cela ne la concerne pas !

https://adcfrance.fr/pret-immobilier-teg-taeg/prets-immobiliers-fictifs-frauduleux-nos-investigations/

Le site internet

Il a été créé le 15/01/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/groupe-vernon.fr

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu

collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 73 60 06 34

Il s'inscrit dans une série intéressante :

groupe-vernon.com	01 73 60 06 34
anyti-me.com	01 73 60 06 34
althospatrimoine.com	01 73 79 11 26
patrimeascpi.com	01 73 79 16 33

Le numéro 01 87 66 45 20

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bnpsupport.com	01 87 66 41 45
groupe-vernon.com	01 87 66 45 20
maynardandkeynes.com	01 87 66 47 68
allianz-polegestion.com	01 87 66 49 31
revolut-epargne.com	01 87 66 49 56

Le numéro 07 57 59 05 96

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

groupe-vernon.com	07 57 59 05 96
sicav-patrimoine.com	07 57 59 05 96
revolut-epargne.com	07 57 59 06 68
ingroup-client.com	07 57 59 07 70
bl-developpement.com	07 57 59 08 07
fire-private.com	07 57 59 08 19

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Valérie DUPUIS

- M. Nicolas PETIT
- M. Pierre ALEXANDRE

Les produits

Le site se présente comme un mandataire de la banque anytime. Il est proposé des prêts immobiliers. Il est demandé le versment de l'apport que les victimes ne revoient pas...

Il est à noter que la soi-disant banque fait verser les fonds sur des comptes ouverts dans UNE AUTRE BANQUE !

Cela n'existe pas. Une banque qui jouerait à ce jeu aurait de graves ennuis avec l'ACPR...

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2763 3121 2901 0103 9273 262
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2763 3121 2901 0104 2002 357
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2763 3121 2901 0104 2615 979

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une VRAIE SOCIETE totalement étrangère à cette arnaque.

Le site groupe-vernon.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 12/03/2024.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.